

## *Harsco Metals et Minerals*

**Les risques sanitaires ont été évalués et des mesures annoncées**

[http://www.lejdc.fr/nevers/economie/environnement/2017/02/02/les-risques-sanitaires-ont-ete-evaluees-et-des-mesures-annoncees\\_12269097.html](http://www.lejdc.fr/nevers/economie/environnement/2017/02/02/les-risques-sanitaires-ont-ete-evaluees-et-des-mesures-annoncees_12269097.html)



Les représentants de l'entreprise Harsco Metals et Minerals. Au centre : Jean-Yves Brebion, directeur général d'Harsco Metals et Minerals France. © Frédéric LONJON

**Une réunion a eu lieu ce jeudi à 18 h, en préfecture, pour la présentation d'une étude d'investigations et d'évaluation des risques sanitaires, réalisée sur le site de la société Harsco Metals et Minerals.**

Début février 2016, l'Institut nationale de Veille sanitaire (Invs) a été saisie par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. En mai, l'Invs désignait un cabinet d'étude pour réaliser des investigations et une évaluation des risques sanitaires sur le site d'Harsco Metals et Minerals. Ce soir, les conclusions ont été présentées aux différents acteurs du dossier, sous la présidence d'Olivier Benoist, secrétaire général de préfecture.

Cet exposé très technique a mis en lumière les résultats de prélèvements de sols, de prélèvements de l'air ambiant, ainsi que des mesures du bruit et de la radioactivité réalisés sur une période d'une semaine, du 4 au 11 juillet 2016, en différents points sur le site de l'entreprise et en périphérie.

## **Plusieurs points de risques "préoccupants"**

Anteagroup, cabinet chargé de la réalisation de cette étude a noté, en conclusion, une absence de risque sanitaire lié aux poussières, à l'amiante et au bruit. En revanche, quelques risques "préoccupants" ont été relevés en plusieurs points de prélèvement quant à la présence d'arsenic et de plomb, dans le cadre d'une exposition par ingestion. Enfin, concernant l'exposition par inhalation, des risques également "préoccupants" ont été mis en relief, en lien avec la présence de chrome VI. Des constats qui, pour Olivier Benoist, demande une réponse adaptée et relativement rapide.

Dans la suite, la Dreal, par la voix de Gilles Roux, a présenté une série de prescriptions à l'intention d'Harsco Metals et Minerals à Sauvigny-les-Bois et d'Aperam Alloys Imphy. Des orientations qui feront encore l'objet de négociations avec les deux entreprises. La plupart de ces prescriptions visent à réduire les émissions de poussières et à mettre en oeuvre un suivi plus important de la qualité de l'air ambiant. Des prescriptions finales devraient venir ainsi modifier plusieurs points de l'arrêté d'exploitation d'Harsco Metals et Minerals et d'Aperam Alloys Imphy, en avril mai de cette année.

***Jean-Michel Benet et Alizée Golfier***